

LIGUE OCCITANIE

US MONTAUBAN TENNIS DE TABLE (82)

Règlement du TOURNOI REGIONAL Féminin de tennis de table Grand prix FEMININ de la ville de Montauban Dimanche 9 avril 2023

- Article 1 :

Tournoi REGIONAL homologué par la LOTT sous le N° XX et réservé uniquement aux **féminines**. Il aura lieu le **dimanche 9 avril 2023** au Gymnase Louis Sabatié – 22 avenue Chamier – 82000 MONTAUBAN (sous-sol).

- Article 2 :

Les inscriptions sont à faire parvenir **au plus tard le jeudi 06 avril à 19 h** via l'adresse mail : tournoifemininmontauban@gmail.com ou par téléphone au 06.72.35.67.49. Le règlement des inscriptions s'effectuera sur place le jour du tournoi.

- Article 3 :

Le juge arbitre sera **Jean-Claude DUCROS (JA3)**.

- Article 4 :

L'inscription pour chaque tableau est de 8 €. Chaque joueuse pouvant participer jusqu'à 3 tableaux + DOUBLE + HANDICAP. Le tarif est de 15 € pour 2 tableaux ou 20 € pour 3 tableaux se jouant le même jour. Le tarif pour le tableau DOUBLE est fixé à 10 € la paire.

- Article 5 :

Seules pourront prendre part au tournoi les joueuses dont les **licences traditionnelles seront validées (22/23)** ou en mesure de prouver leur licenciation pour la saison 2022 / 2023

- Article 6 :

Récompenses aux 4 premières de chaque tableau. Les organisateurs reverseront au minimum 75% des engagements en espèces + des lots. 1 coupe sera donnée à chaque gagnante.

- Article 7 :

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le tournoi ou le tableau si le nombre de participantes est insuffisant. Les inscrites seront prévenues par mail ou par téléphone. De même, ils se réservent le droit de modifier les primes allouées à un tableau en fonction du nombre de participantes.

- Article 8 :

Les parties seront arbitrées par les joueurs. Chaque tableau (DOUBLE et HANDICAP) sera composé de poules de 3 ou 4 joueuses et les 2 premières de chaque poule sont qualifiées pour le tableau à élimination directe. Dans les tableaux à élimination directe, les perdantes seront dans l'obligation d'arbitrer la partie suivante sous peine d'être exclue dans les autres tableaux.

- Article 9 :

Les décisions des juges arbitres seront sans appel. En accord avec le comité d'organisation, ils pourront prendre toutes dispositions nécessaires au bon déroulement du tournoi. Tout engagement au tournoi entraînera l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Il sera fait appel au règlement de la FFTT pour tout ce qui aurait pu être omis dans ce règlement.

- Article 10 :

Il n'y aura pas de pause à midi. Une buvette (grillades, sandwichs, boissons, ...) sera mise en place par les organisateurs.

- Article 11

Tenue sportive exigée pour chaque participant dans les aires de jeux.

- Article 12 :

Le tournoi se déroulera dans la salle au sous-sol sur un total de 8 tables. **Les joueuses devront fournir les balles.**

Tirage au sort public, sur place, ½ h avant chaque tableau.

- Article 13 :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident pouvant se produire dans la salle ou au cours du tournoi. Toute joueuse ou accompagnateur participant au tournoi autorise les organisateurs à diffuser des photos dans le cadre de la publicité du tournoi (site internet, presse, médias divers, etc.).

- Article 14 :

Les tableaux seront les suivants :

Heure	Tab.	Tarifs	Séries	Vainqueur	Finaliste	1/2 Finalistes
9 H 00	A	8 €	≤ 599 pts	30 € + coupe	20 €	10 € ou lot
10 H 00	B	8 €	≤ 999 pts	50 € + coupe	30 €	15 € ou lot
11 H 00	C	8 €	Toute série	80 € + coupe	50 €	20 € ou lot
12 H 00	D	7 €	HANDICAP	50 € + coupe	30 €	20 € ou lot
13 H 00	E	8 €	DOUBLE (≤ 3399 pts)	50 € (la paire) + coupe	30 € (la paire)	20 € ou lot (la paire)

Les joueuses absentes 5 mn après l'horaire prévu pour leur partie seront déclarées forfaits.

- Article 15 :

Le tableau HANDICAP se joue en un seul set de 35 points. La 1^{ère} joueuse arrivant à 35 est déclarée vainqueur (pas besoin de 2 points d'écart). Changement de service tous les 2 points (comme un match normal) et changement de côté lorsque la joueuse partant à 0 au début de la rencontre arrive à un total de 18 points. La joueuse la moins bien classée (en nombre de points) part avec une avance de 2 points pour chaque classement d'écart avec un maximum de 22 points d'avance. Exemple : joueuse 1 possède 1096 points et joueuse 2 possède 1802 points => joueuse 1 démarre avec un total de 16 points.

- Article 16 :

Le tableau DOUBLE est composé de 2 joueuses par équipe dont la somme des points de ces 2 joueuses doit être inférieure ou égale à 2 199 points.

- Article 17 :

Le tournoi est doté de **600 € de prix + les coupes à la première de chaque tableau**. Si un minimum de 24 joueuses (ou 24 équipes pour le tableau DOUBLE) par tableau n'est pas atteint, 5% de la dotation initiale sera enlevée par joueuse manquante, arrondi à l'euro supérieur.